



DIRECTION DE LA JEUNESSE
Pôle Education

Enfant

NOM : **Prénom :**
Date de naissance : **Sexe :** Féminin Masculin
L'enfant est-il en garde alternée ? : OUI NON

Renseignements concernant le foyer où vit l'enfant

Adresse du foyer :
Code Postal : **Commune :** **☎ domicile :**

Représentant 1

Mme M. **NOM :** **Prénom :**
 Père Mère Tuteur Autre : **Date de naissance :**
 Autorité parentale : OUI NON
 marié(e) pacsé(e) vie maritale divorcé(e) séparé(e) célibataire veuf(ve)
 ☎ **portable :** ☎ **travail :** @ **courriel :**

Représentant 2

Mme M. **NOM :** **Prénom :**
 Père Mère Tuteur Autre : **Date de naissance :**
 Autorité parentale : OUI NON
 marié(e) pacsé(e) vie maritale divorcé(e) séparé(e) célibataire veuf(ve)
 ☎ **portable :** ☎ **travail :** @ **courriel :**

Autre représentant légal de l'enfant

A compléter obligatoirement si les deux représentants légaux ne résident pas à la même adresse.

Mme M. **NOM :** **Prénom :**
 Père Mère Tuteur Autre : **Date de naissance :**
 Autorité parentale : OUI NON
 marié(e) pacsé(e) vie maritale divorcé(e) séparé(e) célibataire veuf(ve)
Adresse :
Code Postal : **Commune :**
 ☎ **domicile :** ☎ **portable :** ☎ **travail :**
 @ **courriel :**

Informations relatives à la facturation

Personne qui règle les factures : Mme M. **NOM :** **Prénom :**
 Lien avec la famille : **Date de naissance :**
Adresse complète :
 ☎ : @ **courriel :**

Organisme qui verse les prestations familiales

CAF Nom et prénom allocataire CAF 87 :
 Numéro allocataire : Passeport Jeunes : OUI NON
 J'autorise la Ville de Limoges à recueillir les informations me concernant auprès de la CAF, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux réductions de tarifs et de simplifier mes démarches.

MSA Nom et prénom allocataire MSA :
Numéro allocataire :

Je suis informé(e) que faute de transmission de cette information, la tarification sans réduction me sera appliquée.

Informations générales

Santé de l'enfant :

Allergie alimentaire médicalement justifiée : OUI NON Préciser :
Prise en charge médicale particulière : OUI NON Préciser :
PAI (*projet d'accueil individualisé*) déjà mis en place : OUI NON
Autre :

Assurance responsabilité civile : Compagnie : N° de contrat :

Autorisation de prise de vue : J'autorise la prise de vue pour mon enfant : OUI NON

Les photos ou films des activités pourront être utilisés sur des supports de communication (dépliants, reportages télévisuels ou à destination des familles, presse locale, site internet et réseaux sociaux officiels de la Ville de Limoges).

Autorisation de transport : J'autorise la Ville de Limoges à transporter mon enfant OUI NON

Le transport des enfants est organisé par la Ville de Limoges, selon la réglementation et la législation en vigueur, par différents moyens : véhicule municipal, transport en commun, transport privé.

Retour de l'enfant au domicile après les activités périscolaires

Mon enfant scolarisé en école élémentaire est autorisé à rentrer seul au domicile : OUI NON

Si NON, en dehors des responsables légaux, personnes autorisées à venir le chercher :

Nom	Prénoms	Lien de parenté	Adresse	N° de téléphone

Je certifie être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande, et effectuer cette démarche en accord avec le parent non signataire.

Je déclare sur l'honneur exacts tous les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à informer la direction de la jeunesse de toute modification relative à mes coordonnées ou à l'état de santé de mon enfant, pouvant intervenir en cours d'année.

A Limoges, le

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Cet imprimé complété et signé doit être transmis à la mairie de Limoges, direction de la jeunesse

5, rue Jean-Pierre Timbaud 87031 LIMOGES CEDEX 1, accompagné des pièces justificatives obligatoires.

La Ville de Limoges dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions scolaires et aux activités périscolaires. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Inspection Académique, Trésor public.

Conformément aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant. Pour exercer ce droit la demande doit être adressée au Correspondant Informatique et Libertés de la Ville de Limoges par courriel (cil@ville-limoges.fr) ou par courrier postal à l'hôtel de ville (9 place Léon Betoulle - 87031 Limoges cedex 1).



NOM : **Prénom :**

Date de naissance : **Sexe :** Féminin Masculin

Première scolarisation dans une école de Limoges

Nom de l'école demandée :

Niveau :

Maternelle : TPS PS MS GS

Dispositif d'accueil et de préscolarisation des enfants de moins de 3 ans
(Le dossier de préinscription doit avoir été signé par le directeur de l'école demandée)

Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Date d'effet :

Changement d'école

Nom de l'école actuelle :

Nom de la commune, si hors Limoges :

Niveau actuel

Maternelle : TPS PS MS GS

Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Nom de l'école demandée :

Motif du changement :

Date d'effet :

Autre(s) enfants déjà scolarisés dans une école de Limoges

NOM	Prénom	Date de naissance	Ecole

A Limoges, le

Signature du responsable

NOM : Prénom :
Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin
Ecole :

Réservation de repas

Je souhaite que mon enfant reste tous les jours à la restauration scolaire : OUI NON

Si non, cocher les jours de restauration souhaités

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Septembre	S	D			M			S	D			M			S	D			M			S	D			M			S	D	
Octobre			M			S	D			M			S	D			M			Vacances											
Novembre	F		S	D			M			S	D			M			S	D			M			S	D			M			
Décembre	S	D			M			S	D			M			S	D			M			Vacances									

A la rentrée de septembre 2018, les familles pourront aussi réserver ou annuler sur internet des jours de repas en respectant un délai minimum de deux semaines. Penser à réserver les repas à de janvier à juin 2019.

Tarifs & facturation

Le tarif est fixé par délibération du Conseil Municipal. Il varie en fonction de la valeur du quotient familial (QF) arrêtée par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription (voir grille tarifaire ci-dessous).

QF en euros	Tarifs
moins de 350	1,00 €
de 350 à 399	1,50 €
de 400 à 449	2,00 €
de 450 à 549	2,50 €

QF en euros	Tarifs
de 550 à 749	3,00 €
de 750 à 949	3,50 €
de 950 à 1199	4,00 €
plus de 1199	4,50 €

Nom du redevable (si différent de la personne qui règle les factures – cf. fiche famille) :

En cas de réservation hors délai, une majoration de 25% est appliquée.

En cas d'absence de réservation, la majoration est de 50%.

Lorsque l'enfant réside en dehors de la commune de Limoges, le tarif est majoré de 25%.

A partir de septembre 2018, le règlement s'effectuera uniquement auprès du Trésor Public, à réception de l'avis des sommes à payer. Si la famille souhaite opter pour le prélèvement automatique, transmettre un RIB à la direction de la jeunesse. La facturation est mensuelle.

Je suis informé(e) que faute de transmission des informations relatives au quotient familial, la tarification sans réduction me sera appliquée.

A Limoges, le

Signature du responsable

NOM : **Prénom :**
Date de naissance : **Sexe :** Féminin Masculin
Ecole :

Réservations

Cocher les créneaux souhaités

Mercredi	Septembre				Octobre			Novembre				Décembre		
	5	12	19	26	3	10	17	7	14	21	28	5	12	19
Journée complète														
Matin sans repas														
Après-midi sans repas														

Les enfants sont accueillis après réservation auprès des directeurs des accueils de loisirs dans la limite des places disponibles. A la rentrée de septembre 2018, les réservations et annulations pourront aussi être réalisées sur internet en respectant un délai minimum de trois jours.

Tarifs & Facturation

Le tarif est fixé par délibération du Conseil Municipal. Il varie en fonction de la valeur du quotient familial (QF) arrêtée par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription (voir grille tarifaire ci-dessous).

QF en euros	Garderie du matin	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
moins de 401	0,30 €	9 €	5,00 €
de 401 à 549	0,50 €	10 €	5,50 €
de 550 à 769	0,80 €	12 €	6,50 €
plus de 769	1,20 €	15 €	8,00 €

Nom du redevable (si différent de la personne qui règle les factures – cf. fiche famille) :

Les tarifs sont majorés de 25 % pour les familles non domiciliées à Limoges et pour toute réservation hors délai. En cas d'absence de réservation, la majoration est de 50%. Un tarif réduit peut être obtenu sous réserve de la transmission de la copie du Passeport Vacances Jeunes de la CAF.

Toute journée réservée est facturée, sauf sur présentation d'un justificatif médical ou d'un justificatif pour évènement personnel ou professionnel imprévisible.

A partir de septembre 2018, le règlement s'effectuera uniquement auprès du Trésor Public, à réception de l'avis des sommes à payer. Si la famille souhaite opter pour le prélèvement automatique, transmettre un RIB à la direction de la jeunesse. La facturation est mensuelle.

Je suis informé(e) que faute de transmission des informations relatives au quotient familial, la tarification sans réduction me sera appliquée.

A Limoges, le

Signature du responsable